

Le bulletin d'information de votre Régime supplémentaire de rentes

## Une année 2020 difficile! Bienvenue 2021



L'année 2020 fut une année préoccupante pour le comité du régime de retraite. En effet, ceux qui ont participé à l'assemblée générale du fonds de retraite se rappelleront la performance à la traîne chez Letko Brosseau, notre gestionnaire principal qui avait pour mandat de gérer une bonne partie de la caisse du Fond Général ainsi que la totalité du Fonds Transition.

Par contre, en novembre et décembre, coup de revers, Letko Brosseau a repris une partie de son manque à gagner par rapport à son indice de référence en terminant l'année 2020 avec un rendement positif avant frais de 1,62 %. Le Fonds Général, avec l'aide des autres gestionnaires, a terminé avec un rendement avant frais de 3,16 %, soit un retard de 6 % par rapport à l'indice de référence.

Bien que la gestion de Letko Brosseau depuis le début de son mandat en 2001 ait permis de dégager une valeur ajoutée d'environ 2,0 % par année en moyenne par rapport à son indice de référence, la performance depuis 2 ans et demi a été en deçà des attentes fixées par le comité. C'est l'une des raisons pourquoi il a été décidé de remer-

cier Letko Brosseau pour ses services rendus et de procéder à la transition de son portefeuille le 12 février 2021. Le changement a bien été effectué par notre nouveau gestionnaire équilibré Fiera Capital. D'entrée de jeu, Fiera Capital a su prendre une avance sur l'indice de référence et tirer avantage des ventes du portefeuille de l'ancien gestionnaire. De concert avec nos autres gestionnaires du Fonds Général, nous avons une avance de plus de 2,0 % par rapport à l'indice de référence en date du 31 mai 2021 pour l'année en cours.

Le Fonds Transition, quant à lui, fut efficace et a permis de générer un rendement positif de 3,79 % pour l'année 2020. Cela démontre bien l'utilité du Fonds Transition pour les participants qui sont sensibles à la variabilité des marchés et qui veulent protéger leur capital à l'approche de la retraite (18 mois et moins). On peut voir que c'est en période difficile que ce fonds s'avère plus sécuritaire que le Fonds Général. Depuis le 12 février 2021, le Fonds Transition est géré par Fiera Capital, avec le même mandat que gérât Letko Brosseau, soit 75,0% en revenus fixes et 25,0 % en actions.

Plusieurs s'entendent aussi pour dire que dans le contexte, une exposition importante aux marchés boursiers est nécessaire pour espérer un rendement décent. Ce qui n'empêche pas que les marchés soient assez volatils avec des variations importantes de jour en jour et de mois en mois. Attachons notre tuque !

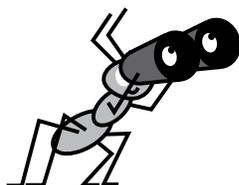
Comme membre portant la barbe blanche qui témoigne de mon âge et comme président du fonds de pension, je m'adresse également à vous, car une opportunité vient une fois dans notre vie comme employé à temps partiel d'adhérer au fonds de retraite sans impact négatif sur votre paye nette. Je m'explique : lorsqu'un ajustement de 6,12 % arrive sur une paye et que du même coup vous adhérez au fonds de retraite (cotisations de 6 %), votre paye augmente un peu, car le fonds de retraite est une déduction d'impôt. Vous aurez un fonds de retraite qui aura fructifié afin de vous permettre et de vous assurer d'avoir une bonne retraite avec assez d'argent.

Pour les temps plein et temps partiel qui ont déjà adhéré au fonds de retraite, voici une opportunité d'ajouter une partie de votre augmentation comme coti-

Suite en page 4



### FONDS GÉNÉRAL



## ANNÉE 2020

Rendement brut  
du Fonds Général :  
**3,16 %**

Indice de  
comparaison :  
**9,16 %**

Performance (avant frais) des gestionnaires du Fonds Général au 31 décembre 2020	Année 2020		
	Rend.	Indice	V.A.
Obligations mondiales (Manuvie)	8,70 %	7,11 %	1,59 %
Hypothèques commerciales (ACM) – Depuis octobre 2020	1,56 %	0,12 %	1,44 %
Actions canadiennes (Fidelity)	11,89 %	5,60 %	6,29 %
Actions mondiales (Mawer)	11,21 %	13,87 %	-2,66 %
Fonds équilibré (Letko Brosseau)	1,62 %	9,97 %	-8,36 %
Immobilier canadien (Manuvie)	-0,75 %	6,00 %	-6,75 %
Immobilier mondial (UBS)	4,68 %	6,00 %	-1,32 %
<b>Rendement (avant frais) du portefeuille</b>	<b>3,16 %</b>	<b>9,16 %</b>	<b>-6,00 %</b>

## Mot Les Services

### Revue des marchés en 2020

L'année 2020 aura été une année exceptionnelle marquée notamment par la pandémie COVID-19 ayant plongé le monde dans l'une des pires récessions de l'histoire.

L'année 2020 a bien débuté, notamment en raison des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine qui s'apaisaient venant contribuer à la confiance des investisseurs. Cependant, en février, les nouvelles indiquaient que la COVID-19 se propageait à l'extérieur de la Chine. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé déclarait que la COVID-19 était devenue une pandémie mondiale. Entre le 19 février et le 23 mars, les bourses mondiales<sup>1</sup> ont chuté d'environ 28 % alors que les investisseurs se réfugiaient dans les valeurs refuges, telles que l'or ou les obligations fédérales.

Alors que les marchés mondiaux s'effondraient à une vitesse incroyable, les gouvernements et les banques centrales sont intervenus de façon massive avec des relances budgétaires et monétaires pour soutenir l'économie. Ils auront injecté l'équivalent d'environ 30 % du PIB mondial afin de faire face à cet événement totalement hors-norme et non prévu. Cette intervention a permis d'éviter une dépression économique désastreuse, mais a aussi permis aux bourses mondiales de rebondir de façon très ra-

pide, et ce dès le 24 mars 2020. Entre le 24 mars 2020 et le 31 décembre 2020, les bourses mondiales ont rebondi de près de 52 %.

Le rebond s'est réalisé en 2 étapes et de façon inégale au niveau des différents secteurs de l'économie, favorisant certains styles de gestion par rapport à d'autres.

D'une part, d'avril à octobre, les secteurs gagnants ont été principalement les technologies (ex. : Apple, Microsoft, Shopify, etc.), la consommation discrétionnaire (ex. : Amazon, Tesla, etc.) et certains médias de divertissements (ex. : Netflix, Facebook, Alphabet/Google). D'autre part, les principaux perdants pour cette même période ont été les secteurs de l'énergie (ex. : Exxon Mobil, Royal Dutch Shell, Suncor, etc.), les financières, l'immobilier, l'aérien, l'hôtellerie, la restauration et le tourisme.

Suite à l'annonce des premiers vaccins en novembre, plusieurs des secteurs perdants mentionnés précédemment sont devenus les gagnants, notamment le secteur de l'énergie et des financières qui ont rebondi fortement. Par exemple, à compter de l'annonce du premier vaccin Pfizer Biontech le 9 novembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, l'action de Suncor a connu un rendement de près de 40 %.

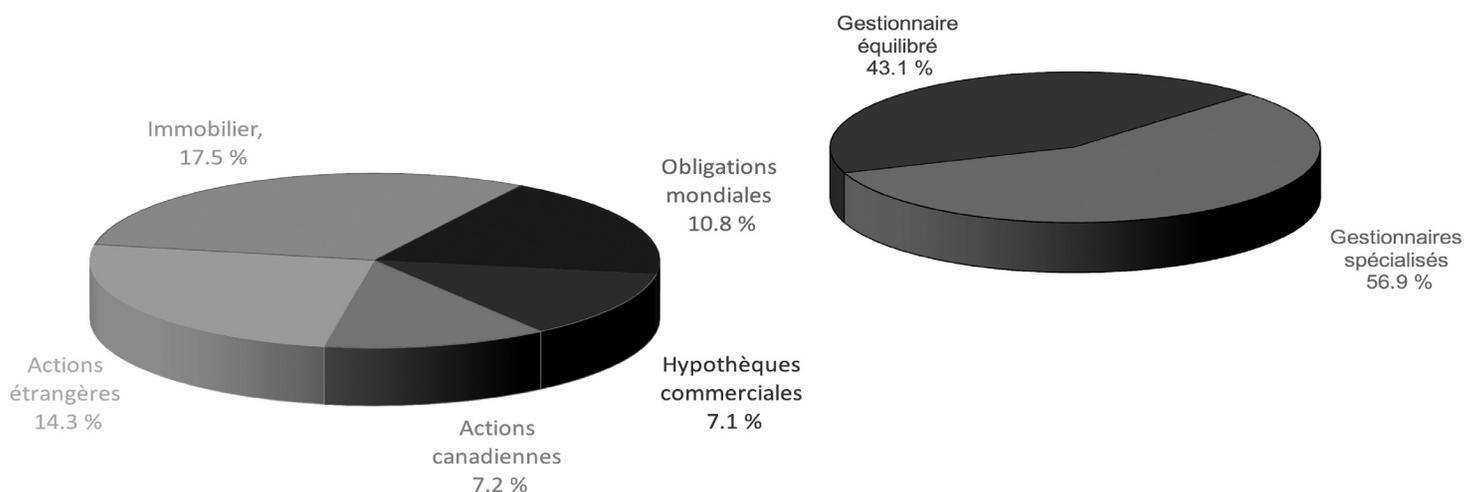
En conclusion, l'année 2020 a été une année unique et difficile d'un point de vue humain et économique. Les marchés financiers ont présenté beaucoup de volatilité, mais les interventions des gouvernements et des banques centrales ont permis d'éviter la catastrophe et de permettre à la plupart des caisses de retraite de terminer l'année en terrain positif au niveau des rendements.

### Analyse de la performance des gestionnaires du Fonds Général en 2020

Le gestionnaire Letko Brosseau & Associés (LBA) qui gère de façon équilibrée des obligations, des actions canadiennes et des actions mondiales pour votre caisse, a connu une année difficile. Son style de gestion qui se veut de payer à rabais le prix de l'action en lien avec les revenus qu'une compagnie génère n'a pas été à la faveur lors de la chute des marchés boursiers en février-mars et lors de la première partie du rebond entre avril et octobre. Le comité de retraite et SAI ont suivi de près les mouvements de portefeuille de LBA pour s'assurer qu'il ne déviait pas de son style de gestion. La recommandation de SAI au comité a été de demeurer patient avec le portefeuille de LBA malgré sa forte sous-performance, puisque plusieurs titres du portefeuille de LBA étaient boudés par le marché, mais demeuraient des titres de qualité

<sup>1</sup> Représentées par l'indice MSCI ACWI IMI \$CA

# Fonds Général



## de actuariels SAI

avec un excellent potentiel de rebond. Cependant, la stratégie de rééquilibrage qui prévoyait qu'en temps normal des sommes lui soient transférées a été suspendue. La patience aura été une bonne chose, puisque suite à l'annonce des vaccins en novembre laissant entrevoir la réouverture de plusieurs secteurs de l'économie, le style de gestion de LBA est revenu à la faveur et le portefeuille de LBA a rebondi fortement en réalisant 7,4 % de rendement supplémentaire par rapport au marché pour les mois de novembre et décembre combinés, ce qui a permis à LBA de terminer avec un rendement positif en 2020.

Au niveau des fonds spécialisés, les fonds d'obligations mondiales de Manuvie, d'actions canadiennes de Fidelity et d'actions mondiales de Mawer ont connu une performance satisfaisante au courant de l'année 2020 et le comité de retraite n'a pas d'inquiétudes pour ces fonds puisque la performance à plus long terme est en lien avec les objectifs.

Le fonds d'immobilier canadien de Manuvie a connu une année plus difficile avec un rendement de -0,75 %, tandis que la performance du fonds d'immobilier mondial de UBS a été de 4,68 %. Le positionnement sectoriel de UBS a été favorable dans le contexte de la pandémie avec une plus forte pondéra-

tion que Manuvie dans les secteurs des immeubles industriels (notamment avec des immeubles de logistique) et multi-résidentiels, qui ont été plus résilients, et qu'une plus faible exposition à certains secteurs qui ont été plus durement frappés par la pandémie, tels que les commerces et les bureaux. À titre illustratif, la performance des immeubles de la Caisse de dépôt et placement du Québec, dont les centres commerciaux représentent une importante proportion, a été de -15,6 % au cours de la même période.

Pour conclure, un nouveau fonds d'hypothèques commerciales canadiennes a été introduit en octobre 2020. Il s'agit de prêts commerciaux faits directement par le fonds à des propriétaires d'immeubles. Ce type de produit génère des revenus stables et prévisibles et offre un rendement espéré de l'ordre de 2 % de plus que celui des obligations, tout en maintenant un risque de défaut relativement faible. Ce fonds est géré par ACM Advisors et l'investissement a été financé par la vente d'une partie des obligations gérées par LBA. Ce nouvel investissement est un exemple de la proactivité du comité de retraite, sous la recommandation de SAI, de s'adapter au contexte économique de bas taux d'intérêt afin de maintenir un taux de rendement intéressant à long terme.

### Travaux spéciaux au courant de 2020-2021

Le comité a mandaté SAI afin d'identifier des candidats potentiels dans l'objectif de remplacer LBA une fois qu'il serait jugé opportun de liquider son portefeuille. Suite à différentes analyses et des rencontres de gestionnaires qui ont eu lieu en 2020, le comité de retraite a retenu le gestionnaire Fiera Capital comme nouveau gestionnaire équilibré en janvier dernier. La transition des actifs entre LBA et Fiera Capital a eu lieu à la mi-février 2021 et ce dernier effectue maintenant le rôle de gestionnaire équilibré pour votre caisse (Fonds Général, Intermédiaire et Transition).

### Performance du Fonds Général depuis le début de 2021

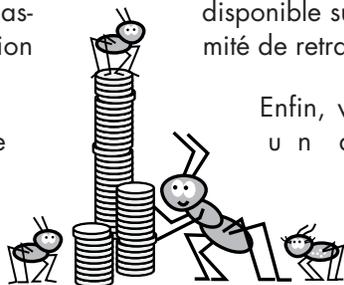
La performance du Fonds Général du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 mai 2021 est très intéressante avec un rendement de 7,11 % lorsqu'on la compare au rendement de l'indice de référence qui a été de 4,29 %. Cette performance est due notamment à la poursuite de la surperformance du gestionnaire LBA entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 11 février 2021 (fin de son mandat) qui a été favorable (LBA a battu l'indice de marché pour son mandat de 2,87 % pour cette période).

# Une année 2020 difficile! Bienvenue 2021

sation additionnelle. Cette occasion se fait sans coût sur votre paye nette puisque votre augmentation générale des 3 dernières dépassera cette cotisation additionnelle.

En lien avec le rappel sur le Fonds Transition, il faut rappeler l'importance de la demande pour la formation de prépara-

tion à la retraite. J'en profite pour inviter ceux et celles qui approchent de cette étape à s'inscrire. Un formulaire est disponible sur le site [Sevl-2815.com](http://Sevl-2815.com) comité de retraite/formulaires.

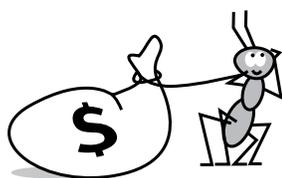


Enfin, votre comité a effectué un appel d'offres relatif aux services d'actuariat. L'appel d'offres fut complété et la firme PBI Conseillers en

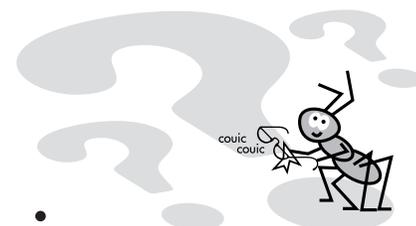
actuariat ltée a été choisie. Donc je ne vous parlerai pas du site web puisque celui-ci sera migré vers le nouvel actuaire. Nous vous tiendrons au courant en temps et lieu. D'ici là, le site web de SAI sera fonctionnel et accessible.

Merci,

**Guy Gagné**  
Président comité de retraite



## MOT DE L'ADMINISTRATEUR



# La désignation de bénéficiaire

Si je décède avant de prendre ma retraite, qui aura droit aux sommes qui sont détenues à mon nom dans le régime de retraite? Voici une question fréquemment posée par les participants.

Si au moment de votre décès, vous avez un conjoint tel que défini selon les termes du régime, la réponse est simple : les sommes seront versées à ce conjoint.

Selon les termes du régime votre conjoint est :

- a) soit en cas d'inapplication de b), la personne unie avec vous par les liens du mariage ou qui est avec vous une partie à un mariage nul;
- b) soit la personne qui, au moment considéré, vit depuis au moins un an avec vous dans une situation assimilable à une union conjugale.

Si en revanche vous n'avez pas de conjoint tel que défini ci-haut, ou si votre conjoint vous a prédécédé, les sommes seront versées au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez désigné(s). Si vous n'avez pas désigné de bénéficiaire, les sommes seront alors versées à votre succession. Une prestation de

décès qui est payable à un bénéficiaire désigné ne passe pas par la succession du défunt et est donc versée directement au bénéficiaire désigné.

Notez que si vous avez nommé votre conjoint comme bénéficiaire désigné et que celui-ci vous prédécède, la prestation de décès sera versée à votre succession.

Bref, si à votre décès vous avez un conjoint répondant à la définition décrite ci-haut, c'est ce dernier qui aura droit aux cotisations versées en votre nom à votre régime de retraite, peu importe la désignation de bénéficiaire que vous avez faite. La désignation de bénéficiaire ne sera d'utilité que vous si n'avez pas de conjoint tel que défini ci-haut au moment de votre décès.

Tout changement de bénéficiaire doit être fait en ligne via le site sécurisé *SaiAdnet Participants* au <https://mon.saiadnet.qc.ca>.

Tout changement au niveau de votre situation conjugale doit être fait auprès du Centre de services Ressources humaines Vidéotron au 1-877-620-7474 ou par courriel à [INFO.RH@videotron.com](mailto:INFO.RH@videotron.com).



## COMITÉ DE RETRAITE

### REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉ(E)S

**Guy Gagné**, président  
514 527-4637, poste 232  
[guy.gagne@sevl2815.com](mailto:guy.gagne@sevl2815.com)

**Maxime Leblanc**, vice-président  
438 397-4766  
[maxime.leblanc@sevl2815.com](mailto:maxime.leblanc@sevl2815.com)

**Pierre-Nicolas Metthé**, vice-président  
514 554-4355  
[pierrenicolas.metthe@sevl2815.com](mailto:pierrenicolas.metthe@sevl2815.com)

### REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR

**Roxanne Doucet**  
514 380-6628  
[roxanne.doucet@videotron.com](mailto:roxanne.doucet@videotron.com)

**Philippe Gallant**  
514 759-2343  
[philippe.gallant@videotron.com](mailto:philippe.gallant@videotron.com)

**Stéphanie Laramée**  
514 759-2639  
[stephanie.laramee@videotron.com](mailto:stephanie.laramee@videotron.com)

### MEMBRE INDÉPENDANT

**Dominic Boyer**  
[dboyer@scfp.ca](mailto:dboyer@scfp.ca)



## LA CIGALE & LA FOURMI

Une production SEVL 2815

### Chargé de projet

Guy Gagné  
SEVL-2815

### Graphisme

Marcel Huot  
Atelier québécois

### Révision

Guy Gagné, SEVL-2815  
L'équipe SAI

Vous pouvez obtenir de l'information sur votre Régime supplémentaire de rentes ou vous procurer les formulaires relatifs au Service de la rémunération et des avantages sociaux, situé au 612, rue St-Jacques, bureau 700.